

ACTUALITÉS

Le bilan du festival
Bienvenue en Beaujonomie

www.beaujolois.cci.fr

ENTREPRENDRE

trèsBeujolois

MAGAZINE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

[JUILLET 2022 · N° 51]

DOSSIER

**INFLATION
ET PÉNURIES**
COMMENT RELEVER
LE NOUVEAU DÉFI
ÉCONOMIQUE ?



20 OCTOBRE
Salon Connect
solutions d'entreprises

 CCI BEAUJOLAIS

PARCEXPO[®]
Congrès / Expos / Évènements

Bienvenue chez vous



trèsBeaujolais

Le parc Évènementiel du Nord de LYON

parcexpo-villefranche.com

04 74 62 07 49

b.rigaud@beaujolais.cci.fr

SOMMAIRE

Entreprendre

trèsBeujolais

**ÉDITÉ PAR LA CHAMBRE
CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE DU BEAUJOLAIS**

23 chemin du Martelet
69400 Limas
Tél. : 04 74 62 73 00
www.beujolais.cci.fr
E-mail : cci@beujolais.cci.fr
ISSN 1951-0918

**DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION**
Denis Garnier

DIRECTEUR D'ÉDITION
Alexandre de Franceschi

**COORDINATION
DE LA RÉALISATION**
Elisabeth Meyzen

RÉDACTRICE EN CHEF
Elisabeth Ballery

RÉDACTION
Romain Charbonnier
Agence de presse Be-press

PHOTOS
Damien Lachas

CRÉDITS PHOTOS
La Savonnerie JMP, L'Atelier de Lydie,
Inspirations by La Girafe, o'BBQ Boat,
Christophe Pouget, Shutterstock,
sauf mentions

CRÉATION DU MAGAZINE
Agence Jour J · Séverine Béchet

**MONTAGE ET RÉALISATION
DU MAGAZINE**
www.rougevert.fr
69400 Villefranche-sur-Saône

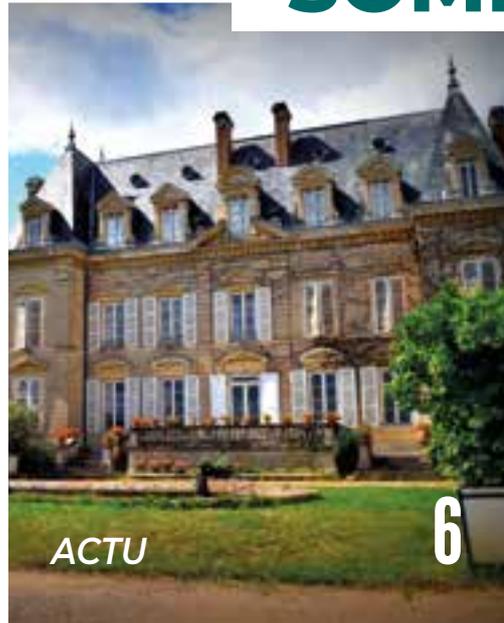
**FLASHAGE, IMPRESSION,
FAÇONNAGE**
Imprimerie Chirat
42540 Saint-Just La Pendue



ADHÉRENT

Tirage : 9000 exemplaires

· Vous souhaitez connaître
les **coordonnées**
des **entreprises citées**
dans ce numéro ?
www.beujolais.cci.fr



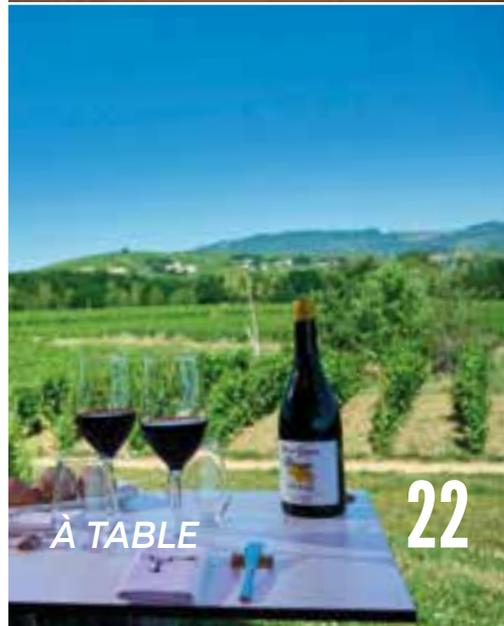
ACTU

6



DOSSIER

11



À TABLE

22



CAHIER CCI

25

6 L'ACTU

8 MADE IN BEAUJOLAIS

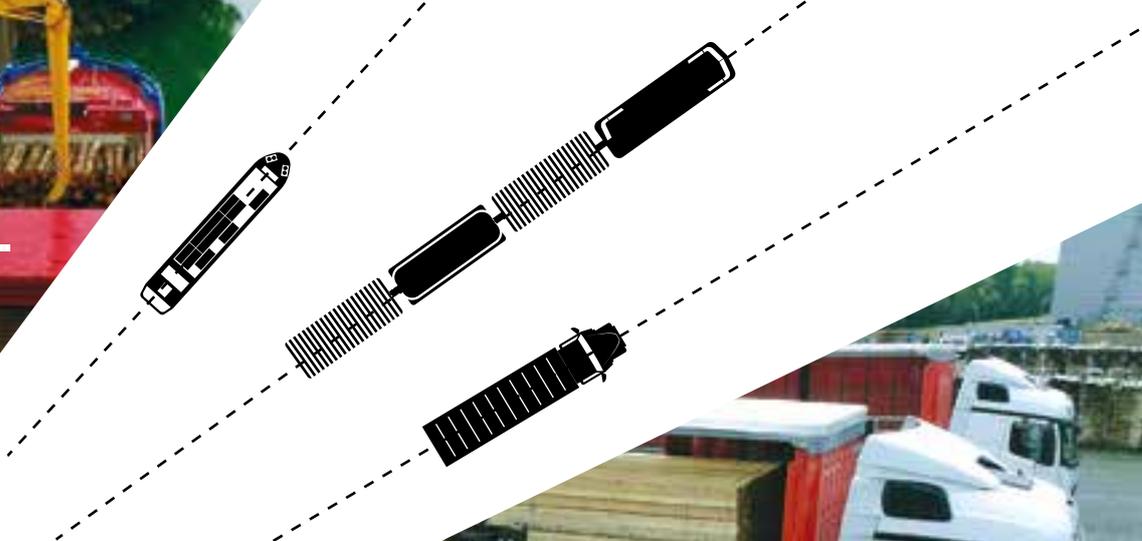
11 **DOSSIER**
*Inflation et pénuries : comment relever
le nouveau défi économique ?*

22 VIE DES ENTREPRISES

25 CAHIER CCI



-FLEUVE-

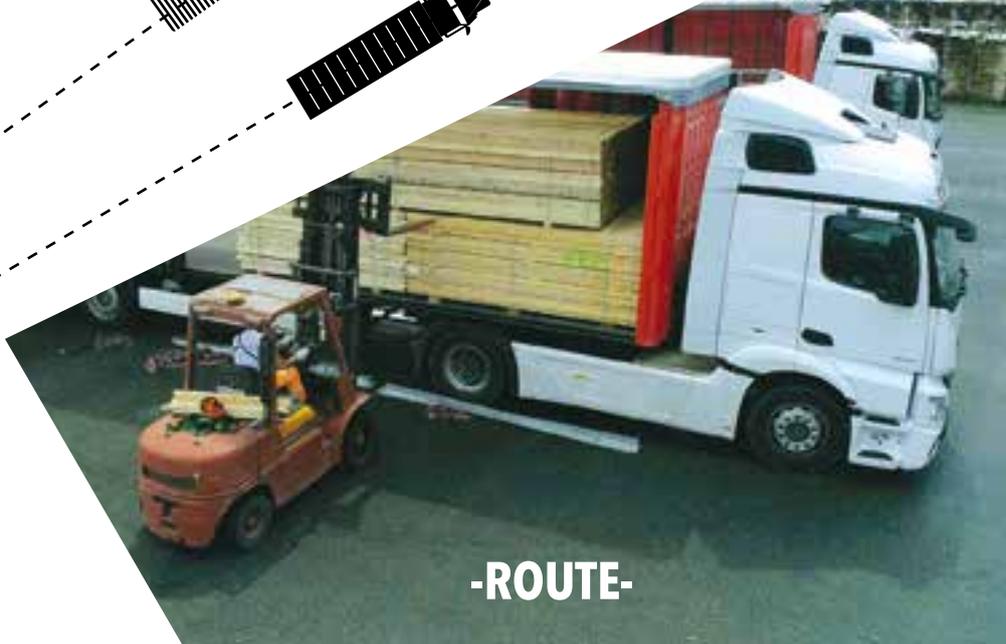


PORT DU Beaujolais



175, rue Denis Papin
69400 Villefranche s/S
Tél. 04 74 02 71 50
port@beaujolais.cci.fr
www.portvillefranchesursaone.fr

un équipement



-ROUTE-



-MER-

> Algérie

> Espagne

> Turquie

> Italie



-FER-

POUR SE CONNECTER
AUX PRINCIPAUX PORTS
DE LA MÉDITERRANÉE

UNE NOUVELLE AMBITION À LA MESURE DE L'IDENTITÉ DU BEAUJOLAIS !



Chers lecteurs, chères lectrices,

Depuis ma prise de fonction, j'ai eu le plaisir de rencontrer les nombreux acteurs du territoire qui œuvrent dans les domaines économique, touristique, viticole mais aussi culturel. Notre Beaujolais a de nombreux atouts, la beauté de ses paysages, ses vignes à la renommée internationale, son patrimoine avec notamment ses châteaux qui jalonnent le territoire, ses festivals et enfin son dynamisme économique... Autant de caractéristiques remarquables qu'il convient de promouvoir !

Afin de contribuer activement à la mise en avant de nos spécificités, j'ai souhaité lancer en accord avec les élus de la CCI une opération de renommage de l'ensemble des sites gérés par la CCI du Beaujolais. Désormais, le Campus du Martelet s'appelle le Campus du Beaujolais, l'aérodrome Villefranche-Tarare est devenu l'aérodrome « Portes du Beaujolais », et la présentation de son nouveau nom commercial a eu lieu lors de la soirée des Clubs d'entrepreneurs Beaujolais Val de Saône le 30 juin dernier. Enfin, le port de Villefranche sur Saône se nomme désormais PK 41, Port du Beaujolais ! PK 41 signifie que le port est à 41 kilomètres de Lyon par la Saône, trait d'union entre le Beaujolais et le cœur de la métropole.

Faire (re)connaître nos points forts auprès des décideurs lyonnais et du grand public, a été aussi l'objectif réussi de l'opération expérimentale partenariale de logistique urbaine bas carbone initiée par le Port du Beaujolais en juin dernier. Elle a consisté à livrer des produits agricoles et du BTP depuis le Beaujolais au centre de la ville de Lyon par la voie fluviale, puis à les acheminer en mode électrique jusqu'à leur destination finale. Une initiative exemplaire que vous pourrez découvrir plus en détail dans ce magazine.

Nous avons également renommé le Salon de l'Entreprise en « Connect Solutions d'Entreprises ». Connect, car nos entreprises aujourd'hui encore plus qu'hier ont besoin de lien, de rencontres et d'échanges. Il se tiendra le jeudi 20 octobre à ParcExpo et promet d'être un nouveau temps fort de l'automne.

Le Beaujolais est enfin un territoire innovant qui sait s'adapter ! Vous le constaterez en découvrant le dossier consacré aux réflexions et solutions engagées par les entreprises, pour faire face à un contexte économique marqué par l'inflation, la hausse du prix de l'énergie, les pénuries de matériaux, et toujours, de ressources humaines. Un temps qui nécessite toujours plus d'agilité, de créativité, de résilience pour résister à la pression des événements.

Je salue une nouvelle fois l'esprit d'entreprise qui caractérise les femmes et les hommes de ce territoire.

À toutes et à tous, je souhaite un été inspiré par la conscience de notre identité profonde, et la volonté de la projeter dans l'avenir !

Denis Garnier
Président de la CCI du Beaujolais

CRÉATION

HENRI DESMOULINS
OUVRE SA PREMIÈRE CHOCOLATERIE

Le célèbre pâtissier propose à Villefranche-sur-Saône une nouvelle boutique dédiée spécialement aux chocolats. Un lieu gourmand et chaleureux.

La maison Henri Desmoulin prend de l'ampleur en Beaujolais. En plus de sa pâtisserie rue Nationale, à Villefranche-sur-Saône qui ne désemplit pas, le chef pâtissier a ouvert depuis mars dernier, à quelques encablures,

sa première chocolaterie. « Nos pâtisseries sont également présentes, mais nous mettons clairement ici l'accent sur le chocolat », présente Henri Desmoulin. Entouré de quatre salariés, vendeurs et chocolatiers, le pâtissier a travaillé et testé sa gamme de chocolats six mois avant l'ouverture du magasin. Bonbons au chocolat, barres chocolatées, tablettes ou encore la spécialité maison, le pavé caladois, sont ainsi disposés dans les banques réfrigérées. Dans cette boutique imaginée par Laure Desmoulin comme un lieu chaleureux, tout a été pensé pour éveiller l'œil et les sens, en présentant notamment les chocolats comme autant de produits précieux, et pour que le client se sente « comme chez lui. D'où les plantes et l'utilisation du matériau bois, omniprésent », commente le célèbre pâtissier. Si le chef entend se consacrer au développement de ses deux boutiques, du corner aux Boucherie André et de son atelier, il projette aussi d'intégrer à l'avenir le marché couvert de la ville. « On se doit d'y être ! »



SALON

LE RENOUVEAU DU SALON DU MARIAGE

C'est officiel, l'événement très attendu, rebaptisé « Salon du mariage et de la réception », renaît en Beaujolais, après quelques années de disparition.

Il est désormais porté par l'agence de communication Rougevert, créée en 2007 à Villefranche-sur-Saône, qui compte à présent une dizaine de collaborateurs. Selon Sébastien Bouzit, son dirigeant, « en fédérant une soixantaine de prestataires – lieux réceptifs, traiteurs, coiffeurs, photographes, commerces de prêt-à-porter, de lingerie ou d'accessoires... - notre objectif est de redevenir le salon de référence en Beau-



jolais et Val de Saône. Rougevert ajoute une corde à son arc dans l'événementiel, en plus des activités d'agence de création et de stratégie en communication, déclinée sur le web et le papier, que nous assurons depuis 15 ans. plus de 30 exposants nous font déjà confiance, il est encore temps de rejoindre l'aventure.»

Pour l'heure, le Salon du mariage et de la réception, dans sa nouvelle édition, se tiendra les 4 et 5 mars 2023 à ParcExpo.

5 000 €

Jusqu'à 5 000€ d'aides par emploi créé

Les conventions de revitalisation sur le territoire permettent à des entreprises de bénéficier de subventions pour financer des projets de recrutement. Issues de la loi de 2016, les conventions de revitalisation imposent aux grandes entreprises de plus de 1 000 salariés de compenser leurs restructurations et licenciements en contribuant au développement de l'emploi sur le territoire concerné. Dans une logique réparatrice, elles doivent pouvoir apporter une aide financière à des TPE et PME qui en auraient besoin pour développer leur activité. En fonction des montants définis, les subventions peuvent monter jusqu'à 5 000 euros par emploi durable créé. Toute entreprise peut en faire la demande, si le projet répond au cahier des charges établi. Pour le Beaujolais, les conventions HSBC, Bayer et Renault Trucks s'appliquent, avec l'objectif d'accompagner la création d'une centaine d'emplois.

Contact :

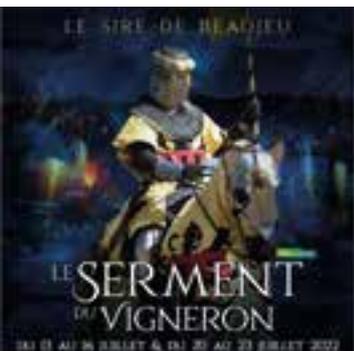


Valérie Vairet,
conseillère entreprises financement
et gestion CCI Beaujolais,
vvairet@beaujolais.cci.fr
Tél : 04 74 09 32 64

EVENEMENT

CHÂTEAU DE NERVERS : SI LE BEAUJOLAIS M'ÉTAIT CONTÉ...

Entre le 13 et le 23 juillet, Le Serment du vigneron se joue au Château de Nervers, à Odenas. Chaque soir, pendant 1h30, comédiens et 200 bénévoles des villages voisins s'impliquent à faire vivre l'histoire du Beaujolais.



Accompagnée d'une mise en lumière de la façade du château, la prouesse artistique réalisée au milieu des vignes s'inspire librement des spectacles du Puy du Fou. L'événement fait ainsi intervenir troupes de combattants médiévaux et spectacles équestres, avec 400 m² de projection vidéo, 800 m² de scène, 200 bénévoles, plus de 300 costumes... Il est porté par l'association Le Lion Noir qui, à chaque édition, ajoute des idées nouvelles. « Si l'histoire du Beaujolais constitue notre socle incontournable, des scènes et des tableaux sont toujours intégrés, comme le thème de la résistance cette année », précise Tiphaine, propriétaire du Château avec son mari Jean-Benoît de Chabannes.

Plus de 8 000 personnes sont attendues sur les huit dates proposées. Autre nouveauté cette année : le parc du domaine ouvre ses portes dès 16 h au public avec de nombreux temps forts : spectacle « L'Épée noire » dont l'histoire porte sur les mousquetaires, initiation au maniement de l'épée, visites guidées dans les vignes, dégustations chaque jour de représentation, théâtre de Guignol pour les enfants... En trois éditions, Le Serment du vigneron s'impose déjà comme un rendez-vous culturel marquant de l'été en Beaujolais. Si bien que l'association pourrait proposer des journées entières de festivités dans le futur.

Réservation : www.chateaudenervers.fr

REPRISE

LA GUINGUETTE DU PORT RENAÎT

Situé à Belleville sur le quai Charles Voisin, l'établissement anime de nouveau les bords de Saône.

Ici, tout a été pensé pour retrouver l'esprit guinguette. « Nous voulions un endroit de nature où nous pourrions proposer à la fois de la restauration et de la musique », précise Manuel Castanho, repreneur avec Jordan Jacques de l'établissement en novembre 2021. Cela passe aussi par la cuisine, proposant une carte simple, composée de produits frais et locaux. Par la terrasse ensuite.

Entièrement réaménagée, elle peut accueillir jusqu'à 140 personnes, avec une scène pour des concerts proposés tous les jeudis soirs. À l'intérieur enfin, avec le bar principal, lui aussi complètement refait. Ouverte jusqu'en novembre, la Guinguette du port emploie neuf personnes. Elle cherche à en recruter deux autres afin de répondre à l'affluence forte des semaines d'été.

+ de 1 000

Plus de 1 000 convives pour le festival Bienvenue en Beaujonomie

Pour sa troisième édition, Bienvenue en Beaujonomie a une nouvelle fois rencontré son public. Le festival oeno-bistronomique organisé par Inter Beaujolais, l'inter profession des Vins du Beaujolais, propose de se mettre à table chez un vigneron, avec un repas concocté par un chef cuisinier (22 ont été mobilisés cette année) ou par le vigneron lui-même. Six d'entre eux ont directement œuvré en cuisine. Pendant trois jours, les 17, 18 et 19 juin, Bienvenue en Beaujonomie a réuni plus de 1 000 convives à l'occasion des repas et des événements qui se déroulaient dans 26 domaines, maisons et caves du Beaujolais participants. Si l'idée est de partager un repas, la singularité de l'événement repose également sur des activités proposées au public : balades dans les vignes, concerts, dégustations, etc. À peine terminé, et avec cette année un taux de remplissage record, les organisateurs du festival prévoient d'ores et déjà un nouveau rendez-vous 2023, pour les épicuriens et les gastronomes.



La Savonnerie JMP, artisanale et originale

Pendant plus de 15 ans, Marie Tamalet a confectionné savons et cosmétiques pour son entourage. Fabriqués maison, ses produits ont rapidement conquis un public plus large à force de bouche à oreille et de présence à des manifestations. Si bien que d'un passe-temps occupé en dehors de son métier d'infirmière libérale, Marie Tamalet s'est décidée en 2020 à créer officiellement son activité. Ainsi est née à Fleurie, la Savonnerie JMP. Une affaire familiale dans laquelle ses enfants Paul et Julie ont rejoint l'aventure. Le premier à la fabrication et à la gestion de produits, la seconde à la communication. La particularité de sa savonnerie ? Utiliser la méthode de saponification à chaud. « Nous faisons cuire les huiles et la soude à 95°C dans un chaudron, ce qui permet d'accélérer leur transformation en savon et surtout de conserver les propriétés des produits ajoutés en fin de cuisson comme les laits et les huiles. Une méthode technique, mais plus intéressante », précise la dirigeante. À ce jour, neuf savons composent la gamme de la Savonnerie JMP (verveine, lavande, huile de noix de coco, etc.) à laquelle s'ajoutent des cosmétiques. Des produits de qualité et sains, imaginés au gré de voyages et de souvenirs marquants.

« Après un concert de musique classique, nous avons traversé avec mon fils une allée de tilleuls dont l'odeur du parfum nous a subjugués. C'est ainsi que le savon « Violoncelle sous les tilleuls » est né. »

www.savonnerie-jmp.fr



L'Atelier de Lydie restaure et crée des meubles personnalisés

Du travail des couleurs à la peinture et patine décorative en passant par la rénovation de meubles, Lydie Rico a réussi à faire de sa passion son métier. Trois ans déjà que cette Montpellieraine, venue s'installer dans la commune de Lacenas, s'est lancée dans le grand bain de l'entrepreneuriat avec l'Atelier de Lydie. Mais pas n'importe comment. « J'ai d'abord suivi un parcours de création d'entreprise, puis une formation d'artisan d'art en décoration d'ameublement à Palaiseau, au Centre Les Temps d'Art. Une certification qui crédibilise mon activité », explique-t-elle. Aujourd'hui, Lydie Rico travaille principalement sur des « meubles en bois de famille auxquels les personnes sont attachées ». Elle les rénove, décore et repeint. « J'imagine aussi quelques créations et je propose des ateliers d'initiation à la patine et au relooking de meubles. Transmettre ce savoir est passionnant. » Un métier d'art qui sollicite autant l'intellect que le manuel. Au fond, c'est ce qui caractérise cette créatrice, qui a travaillé plusieurs années en entreprise en ressources humaines et comptabilité. « J'aime créer des couleurs, réaliser une ambiance, mettre en valeur des éléments. » Une palette d'activités qu'elle gère en tenant compte du respect de l'environnement, car Lydie Rico emploie principalement des peintures naturelles pour ses restaurations. www.atelierdelydie.fr





Inspirations by La Girafe, de jolies créations pour tous

Petite bagagerie, linge ancien, sets à thé, nappes, coussins, dressing d'été, serviettes de table, mais également bijoux, bracelets ou colliers... Chrystèle Viallet, fondatrice d'Inspirations by La Girafe, multiplie les collections. À chaque produit, la dirigeante, installée dans le Val-d'Oingt, s'inspire des saisons, de ses voyages, d'objets ou de tissus chinés ou même parfois d'une couverture de livre. « J'ai toujours aimé cela », indique-t-elle. Une imagination débordante, une passion pour les roses anciennes et « la décoration un peu désuète », la conduisent depuis le début à imaginer et à créer des produits originaux « un brun british et floral. J'y associe aussi toujours des carreaux ou des rayures ». Ses décorations sont ensuite toutes fabriquées en petites séries en France. Une démarche responsable qu'elle souhaite absolument conserver. Pour la commercialisation, les produits Inspirations by La Girafe sont disponibles dans une vingtaine de boutiques, et surtout sur l'e-shop. « Nous avons des clients un peu partout grâce à Instagram », commente Chrystèle qui s'investit quotidiennement sur ce réseau social, avant tout « en racontant des histoires. Je ne veux pas seulement vendre », prévient-elle. Une philosophie qu'elle porte jusque dans les prix, accessibles à tous les portefeuilles, dès 7 euros.

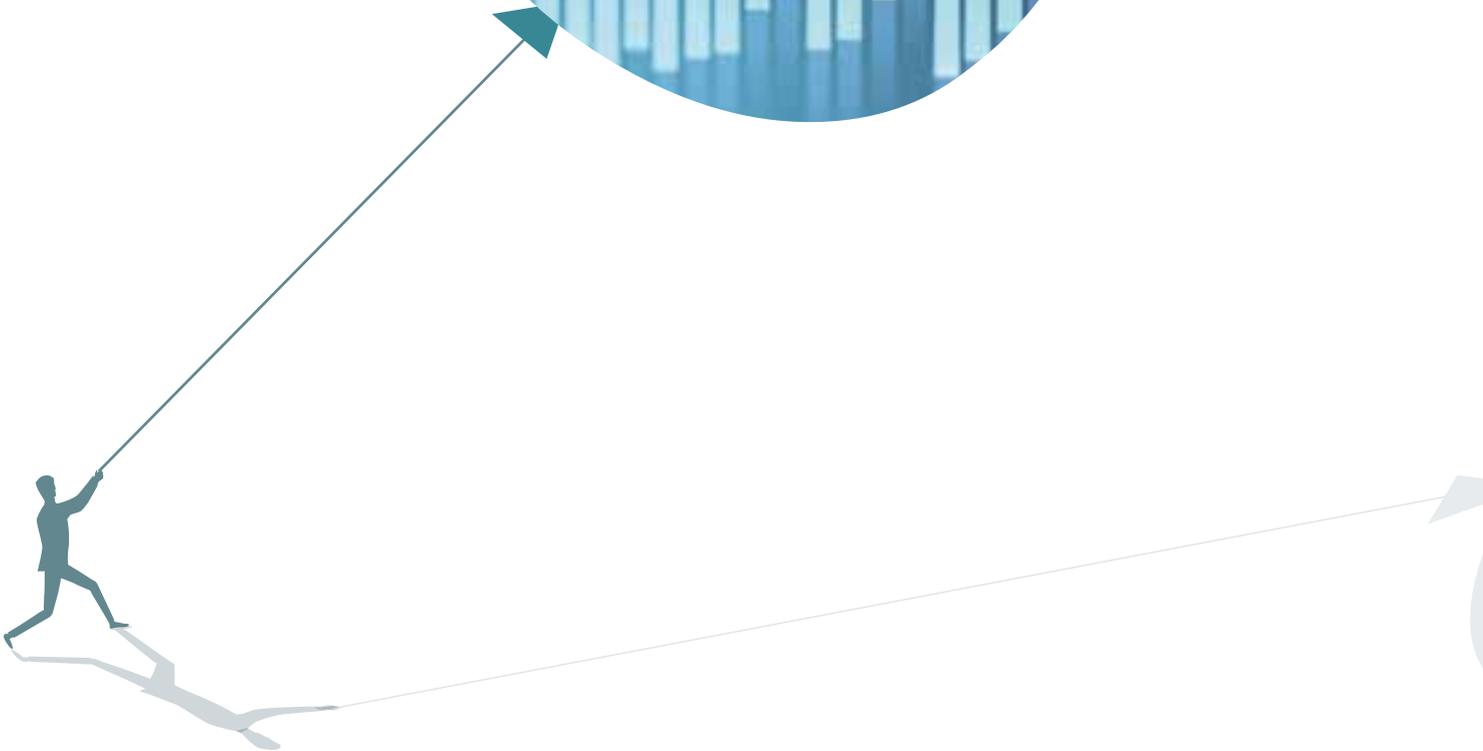
www.inspirationsbylagirafe.bigcartel.com

o'BBQ Boat, ou le plaisir de manger sur l'eau

Imaginez une soirée d'été sur une légère embarcation, à profiter d'une navigation paisible sur le plan d'eau du Colombier à Anse, tout en cuisinant au barbecue en compagnie de ses amis ou de sa famille... o'BBQ Boat offre ces instants privilégiés. Un plaisir qui régale autant les papilles que les yeux. Pouvant accueillir jusqu'à dix personnes, ces bateaux de forme arrondie bénéficient d'un petit moteur (qui ne demande pas de permis spécifique) et sont équipés en leur centre d'un barbecue. Pendant trois heures, les passagers peuvent alors se restaurer en choisissant plusieurs formules. Une idée née d'une envie de Fodil Alidjra et d'Anaïs Gerfand de proposer un concept original dans cet espace naturel de 120 ha au cœur du Beaujolais. Maîtres-nageurs de formation, les deux passionnés d'activités aquatiques n'ont pas hésité longtemps à importer ces embarcations conçues en Allemagne, afin « de faire vivre une expérience à part entière à nos clients », souligne Fodil Alidjra. Seuls deux autres lieux en France en disposent : Paris et Le Cap d'Agde. À Anse, cette offre saisonnière séduit tellement que les réservations affluent depuis son lancement il y a trois ans. Si bien qu'avec le projet de réalisation du port fluvial du Bordelan, les dirigeants d'o'BBQ Boat - également fondateurs de la salle de sport aquatique Aqua n'Fit à Anse - aimeraient pouvoir obtenir un anneau à l'année. Objectif : « Proposer notre activité en continu. Et pourquoi pas, imaginer déguster une raclette ou une fondue dessus ! »

www.obbqboat.fr





INFLATION ET PÉNURIES :

COMMENT RELEVER LE NOUVEAU DÉFI ÉCONOMIQUE ?

Inflation des prix à la consommation et de l'énergie, pénuries de matières premières et de matériaux, montée des risques géopolitiques et de l'instabilité économique et financière au niveau international... Quels sont les impacts qui s'exercent sur les entreprises du territoire ? Comment s'adaptent-elles à ce nouveau contexte ? Quelles sont les tendances de moyen et long termes qui se dégagent et les opportunités dont elles peuvent s'emparer ? Tour d'horizon auprès des différents secteurs d'activité.



Après le choc économique dû à l'arrêt des activités en 2020 et la reprise vigoureuse de 2021, les dirigeants pensaient en avoir terminé avec des cycles en dents de scie. C'était sans compter avec les ruptures de chaînes d'approvisionnement, les pénuries d'énergie et de matières premières amorcées dès 2021 et sérieusement aggravées par l'éclatement de la guerre en Ukraine en février. Au risque de déstabiliser l'ensemble des grands agrégats et fondamentaux économiques. De nombreux prévisionnistes et analystes font part de leurs inquiétudes quant à la montée des phénomènes d'inflation qui, par effet ricochet, alimentent les risques de déstabilisation et de récession mondiale. Dans son dernier rapport, publié en juin, les économistes de la Banque Mondiale estiment ainsi que « l'économie mondiale devrait connaître sa plus forte décélération suivant une reprise (...) en plus de 80 ans ». Dans les pays les plus avancés, la croissance moyenne chuterait cette année à 2,6% et à 2,2% en 2023, après 5,1% en 2021. La réactualisation de la prévision de croissance est particulièrement sévère pour les États-Unis (+2,5%), en baisse de 1,2 point de pourcentage, pénalisés par la politique de hausse des taux directeurs pour contrer l'inflation, et en zone euro (+2,5%), en recul de -1,7 point du fait des impacts de la guerre en Ukraine.

UN MORAL À TOUTE ÉPREUVE !

Pour autant, la confiance en l'avenir des entrepreneurs français tient ! Contre toutes prévisions. Dans sa dernière publication, l'institut d'études économiques Xerfi relève que « les entreprises résistent à la crise. Certes, l'indicateur du climat des affaires commence à se dégrader, mais son degré de résistance à haut niveau surprend, comme celui des intentions d'embauche dans l'industrie ou dans les services. Combien de temps cela peut-il durer ? ».

Les acteurs du territoire sont à l'unisson de la tendance : BTP, industrie, services, fréquentation touristique, activités réceptives et de l'événementiel... L'heure est encore à la reprise après deux années de pandémie, et la demande auprès des entreprises reste soutenue. Mieux encore, les dirigeants continuent à réaliser des investissements ambitieux et à embaucher, signes indiscutables de confiance à court et moyen termes. Illustration : surfant sur la forte demande pour ses produits (palettes, caisses et éléments de construction en bois de douglas), EBS Emballage a investi en 2022 dans une ligne de production entièrement robotisée, complétée par un logiciel de suivi de production. « Elle nous permettra de poursuivre notre croissance, tout en réduisant la pénibilité et les opérations de manutention pour les équipes. Elle offre un débit plus rapide, plus qualitatif aussi,

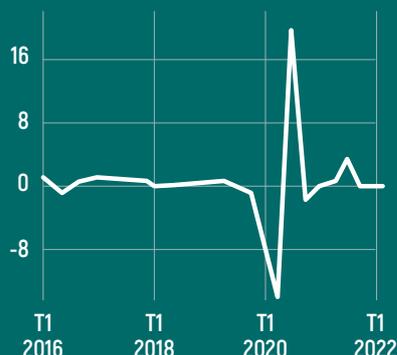
LE CHOC ÉCONOMIQUE

Selon la Banque de France, « le contexte de la guerre en Ukraine, et les fortes tensions sur les marchés des matières premières ainsi que sur les chaînes de valeur internationales, créent un environnement difficile ». De fait, en juin, « ces chocs nous conduisent à revoir à la hausse l'inflation et à la baisse l'activité, de façon plus marquée qu'en mars ».



CROISSANCE ÉCONOMIQUE

1^{er} trim. 2022 : -0,2 %



Après l'effondrement de l'activité dû à la pandémie et la reprise vigoureuse de 2021, le PIB en France est de nouveau en recul au 1^{er} trimestre 2022, à -0,2%. La croissance est attendue par l'Insee à +0,2% au second trimestre, et +0,3 au troisième et quatrième trimestres.

INFLATION

mai 2022 : +5,2 %



Selon l'Insee, « le glissement annuel des prix à la consommation a atteint, en mai 2022, 5,2% sur un an en France, un niveau inédit depuis 1985, mais cependant moins élevé que dans les autres principales économies de la zone euro. L'inflation continuerait d'augmenter cet été, pour se stabiliser à l'automne entre 6,5 et 7% ».

LE CLIMAT DES AFFAIRES



L'indicateur du climat des affaires en France, sous l'effet de la guerre en Ukraine, a reculé de 5 points en mars, de 1 point en avril et reste stable en mai. Il se situe néanmoins toujours au-dessus de sa moyenne de long terme.

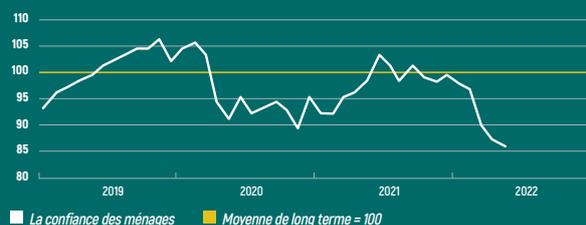
LE JUGEMENT SUR LA SITUATION DE TRÉSORERIE



L'impact de l'inflation commence à se faire sentir sur la situation des trésoreries, surtout dans l'industrie, et dans une moindre mesure, les services. La dégradation est particulièrement forte depuis le mois d'avril.

LA CONFIANCE DES MÉNAGES

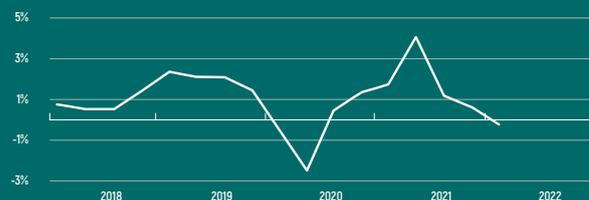
Unité : indice synthétique de confiance des ménages (moyenne = 100)



La confiance des ménages s'affaiblit nettement depuis la guerre en Ukraine, et ses impacts sur les prix de l'énergie et des produits de consommation. Les Français devraient ainsi « rester prudents sur leurs dépenses », avec une consommation attendue en hausse modérée en 2022, après un recul de 1,5% au premier trimestre, selon l'Insee.

POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES

Unité : % des variations annuelles (données trimestrielles)



Du fait de l'accélération de l'inflation des prix à la consommation, le pouvoir d'achat des Français, par unité de consommation, a fortement diminué. Au deuxième trimestre, il se redresserait, soutenu, selon la Banque de France, « par le dynamisme de la masse salariale et des mesures de soutien au pouvoir d'achat ».





Samuel Minot, aux côtés de son frère Bertrand et de son père Georges Minot.

En France, le secteur
du bâtiment représente :

44%

de la **consommation
d'énergie**

25%

des **émissions de CO₂**

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la France est passée d'une réglementation thermique à une réglementation environnementale, la RE2020, plus ambitieuse et exigeante pour la filière construction. Son objectif est de poursuivre l'amélioration de la performance énergétique et du confort des constructions, tout en diminuant leur impact carbone.

Source : Ministère
de la transition écologique

ANALYSE ...

Samuel Minot, PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DU BTP DU RHÔNE

-Comment se portent les entreprises de la filière du BTP ?

- Nos entreprises retrouvent les chiffres d'affaires de 2019, signe que l'activité est bonne. Les aides de l'État délivrées au moment le plus fort de la pandémie ont permis de passer la crise et de préserver la pérennité de la plupart d'entre elles. Globalement nos entreprises ont su rester agiles et résilientes. Elles ont redémarré très vite, même en plein confinement, pour répondre à une demande toujours soutenue. Nous restons cela dit très attentifs à l'évolution des défaillances, que l'on note en légère hausse. Nous connaissons donc un contexte plutôt positif qui se trouve freiné par deux problématiques : l'effondrement de nos marges due à la flambée des prix de l'énergie et des matériaux, mais également la difficulté de nos entrepreneurs à recruter.

-Quelles sont les spécificités liées au département du Rhône ?

-Sur la Métropole, le report de l'adoption Plan local d'urbanisme et de l'habitat (PLU-H) s'est répercuté sur les projets de construction de logements neufs, projets qui par ailleurs sont souvent amendés par les attentes en matière de politique de logement du nouvel exécutif. Avec pour effet collatéral de ralentir le nombre de logements sociaux qui aurait dû être décidé et construit. Or le territoire en manque déjà cruellement, avec 40 000 demandes non pourvues. De fait, nous observons une « dé-métropolisation » de la construction au profit des communautés de communes proches de l'aire métropolitaine, qui concerne notamment le Beaujolais, où l'on compte sans doute plus de grues que dans la Métropole. Si l'on ajoute à ces contraintes locales les sujets nationaux, comme la RE 2020, applicable depuis le 1^{er} janvier 2022, et les dispositions de la démarche ZAN (zéro artificialisation nette), limitant au maximum l'extension des villes et qui s'exercent sur tous les schémas de cohérence territoriale - les fameux SCOT - la coupe est pleine sur le plan réglementaire ! Nous voulons toutefois rester optimistes...

-Et pour l'avenir ?

-La Fédération soutient et appuie les entreprises du BTP. Nous les accompagnons par exemple sur les enjeux de construction bas carbone, pour innover dans les matériaux recyclés ou bio sourcés. Dans les enjeux de mobilité aussi, puisque la réglementation sur les zones à faibles émissions impose un changement de flottes de véhicules utilitaires et d'engins de construction, quand les alternatives en termes de nouvelles motorisations ne sont pas encore disponibles. Au niveau local, nous militons pour une politique du logement coordonnée au niveau de l'ensemble du département. Comment construire demain, en respectant de grands équilibres et en conciliant des injonctions contradictoires ? La démarche ZAN impose de densifier la ville, mais personne ne le souhaite, surtout avec l'impératif de végétalisation pour tenir compte du réchauffement climatique. Pour autant, les besoins en logement de la population sont croissants. Une coordination de logement devient indispensable pour construire des visions cohérentes à 5 et 10 ans. Nous demandons aux élus de nous éclairer sur ces enjeux, et surtout de ne pas surenchérir sur des réglementations nationales déjà très contraignantes.



[témoignage] EBS Emballage croît malgré les hausses de coûts

« En 2020, nous avons connu des mois en recul d'activité de -30% à -40% dû à l'impossibilité de travailler », retrace Fabrice Vacheron, dirigeant avec son frère Sébastien de la société EBS Emballage à Propières. L'entreprise du Haut Beaujolais est spécialisée dans la production d'emballage bois, de palettes, d'éléments de construction. Elle travaille la ressource en bois de douglas abondante dans la région à partir du matériau brut livré par les scieries locales.

« Le bois a depuis 2020 subi d'importantes hausses. Les Américains se sont placés sur le marché européen et ont acheté un gros tiers des volumes auprès des grands acteurs du Nord de l'Europe. Ce stock en volume s'est trouvé manquant sur notre propre marché, d'où les hausses de prix. Nos entreprises se sont trouvées submergées par la demande, car il était impossible d'exploiter 30% de forêts en plus ! ». Résultat : les scieries sont sous tension et ont des carnets de commande plein pour les deux prochaines années, tout comme les entreprises de transformation. Chez EBS Emballage, pour pallier à la hausse d'activité, la société de 45 personnes en 2020 occupe à présent 55 collaborateurs. Elle est passée en 3/8 en créant une équipe de nuit pour augmenter le taux d'utilisation des équipements de production et a investi 350 k€, dans le cadre du plan France Relance et avec le soutien de la Région, dans des lignes entièrement robotisées. « Nous achetons le bois plus cher, le prix de l'acier – et donc des clous – a augmenté de 60%, la facture énergétique a pris une hausse de 60% aussi, et de transport de 30%. Nos clients absorbent eux-mêmes des hausses cumulées, introduites très progressivement, de 40%. Nous nous situons dans une chaîne de valeur industrielle qui avait la capacité d'absorber ces hausses. Mais jusqu'à quand ? », interroge le dirigeant.

...

en maintenant une bonne régularité de production. C'est une nouvelle façon de produire, plus moderne, plus efficace, que nous avons déjà testée par un premier investissement réalisé en 2017, commente Fabrice Vacheron. Le Plan France Relance a permis d'envisager cette seconde ligne, installée en juillet. Ce dernier équipement se financera sur 5 ans, au lieu de 7 ans sans la contribution de France Relance ».

PRÉPARER L'ÉTAPE D'APRÈS...

Surtout, la société de Propières avait en quelque sorte anticipé la hausse des prix de l'énergie, en installant dès 2017 un parc de panneaux photovoltaïques sur la toiture de ses bâtiments industriels. « Nous produisons l'équivalent de 20% de notre consommation énergétique, ce qui permet, par le rachat de l'électricité versée au réseau, d'amortir une partie des surcoûts liés à l'augmentation des prix de l'énergie ».

L'anticipation des contraintes à venir sur le plan environnemental a aussi prévalu au sein du groupe Plattard (550 salariés, 32 agences, CA 2021 : 240 M€), spécialisé dans l'industrie et le négoce des matériaux de construction. Dans cette entreprise familiale, le Technibloc, un système constructif lancé fin 2006, constituait une véritable innovation de rupture en matière de mise en oeuvre, et de préservation des ressources naturelles. Conçu à partir de produits 100% naturels locaux, ce bloc de construction réduit de 27% l'impact CO₂ et permet de gagner au moins 30% de rentabilité sur les chantiers, par sa facilité d'assemblage et la suppression des déchets d'activité. « Les avantages sont multiples, énumère Thierry Moreau, responsable commercial de Plattard Industries : pour une maison nécessitant 170 m² de murs montés, le Technibloc offre une économie de 10 m³ d'eau, 15 tonnes de sable, 2,8 tonnes de



[témoignage]

Les ambitions du groupe Everest

« Nous traversons un phénomène d'inflation généralisée. Il nous faut répercuter en partie les hausses que nous subissons, sinon ce sont les marges et les résultats des entreprises qui sont attaqués », constate Frédéric de Saint-Jean, Pdg d'Everest Echafaudages. Le groupe Everest est composé de deux entreprises distinctes complémentaires : la première Everest Echafaudages, emploie 70 personnes, à travers 7 agences de location montage d'échafaudages situées sur le quart sud-est de la France. « Chaque année se sont près de 1 000 chantiers qui sont réalisés sur ce secteur, du chantier de proximité à ceux de très grande envergure, tels que la Cathédrale de La Major à Marseille, d'un montant de 1,2 M€ sur 3 ans », présente Frédéric de Saint-Jean, son dirigeant. La seconde Monechaufadage.com est une entreprise de vente d'échafaudages principalement via internet (70% du chiffre d'affaires). Elle emploie 5 personnes sur le site Lybertec à Belleville, inaugurée en juin dernier. En l'espace de trois ans, le groupe a plus que doublé de taille, passant de 5 M€ en 2019 à plus de 11 M€ attendus cette année. « Cette croissance s'est faite à la fois grâce à trois croissances externes, mais également par l'ouverture d'une nouvelle agence de location montage à Grenoble, en mai 2020.

Selon Frédéric de Saint-Jean, l'exercice 2022 devrait être celui de la stabilisation. « Après un tel changement de périmètre, il était important de stabiliser le nouvel ensemble, d'adapter nos règles internes de fonctionnement afin de continuer à satisfaire nos clients. Seul projet phare au second semestre : notre participation pour la première fois au salon Batimat sous la marque France Echafaudage, qui attend plus de 300 000 entrepreneurs du BTP venus du monde entier, soit autant de clients potentiels pour nous, indique le président du groupe. Je reste toujours surpris par le rythme d'évolution de l'entreprise, qui va plus vite que je ne le pensais. Le monde des affaires s'est accéléré ».

...

ciment en moins par rapport aux procédés classiques. Au total, la construction présente 5 fois moins d'impact sur l'environnement ! ».

PRENDRE LE VIRAGE DE LA RE 2020

En mars dernier, le groupe Plattard a officialisé une nouvelle étape : la présentation de la première maison utilisant les blocs Technicité, pour le Groupe Demeures Caladoises, société leader de la maison individuelle en Rhône-Alpes. « Le produit Technicité a été spécialement conçu pour

répondre aux nouveaux enjeux de la RE 2020*, qui intègre une exigence accrue en matière d'isolation et d'émission de gaz à effet de serre. Nous sommes totalement prêts pour la construction bas carbone ! », poursuit Thierry Moreau. Les particularités de Technicité qui lui confèrent toutes ses qualités ? Un processus de démoulage à froid qui ne fait intervenir ni cuisson, ni chauffage pour le durcissement, et se révèle donc très économe en énergie ; l'utilisation d'une roche volcanique alvéolée qui présente une résistance thermique beaucoup plus forte à la chaleur ou au froid par

rapport à d'autres matériaux et son dessin, qui permettra à l'avenir d'inclure des matériaux «bio-sourcés» pour une isolation encore accrue. « Les contraintes autour d'une construction bas carbone se resserrent. Le bloc Technicité répond au futur développement de constructions plus vertueuses ».

VERS UN RETOURNEMENT DE TENDANCE ?

Dès lors, l'avenir serait-il à l'optimisme ? « Chez Plattard, nous avons anticipé. Les produits de la famille « blocs rectifiés » représentent déjà 20% de nos volumes de ventes en matériaux de structure ». Avec cette nuance forte, qui ajoute une ombre au tableau : « qu'en sera-t-il sur l'ensemble des gammes de produits de la construction proposées par les autres fournisseurs ? », interroge le responsable commercial. « La maison individuelle vertueuse et au pouvoir isolant fort, conforme à la RE 2020, tend à devenir un produit de luxe. Le marché pourrait ralentir fortement car peu de ménages auront demain la capacité d'absorber les fortes hausses de

matériaux ! », préfigure Thierry Moreau. Il note d'ailleurs que « si les chiffres d'affaires de nos agences de distribution sont en augmentation, c'est d'abord à cause de l'inflation des prix d'achat et de vente des produits. Mais les volumes auraient déjà tendance à stagner, et même à baisser là où les hausses de prix ont été les plus fortes ».

UNE RÉVOLUTION EN PRÉPARATION : LA CONSTRUCTION BAS CARBONE

Cette préoccupation est également partagée par la Fédération du BTP. Samuel Minot, président de la fédération du BTP du Rhône, et dirigeant avec son frère Bertrand Minot du Groupe Minot (solutions de charpente et structures bois ; 300 collaborateurs ; CA : 55 M€), à Arnas, compare les enjeux de construction bas carbone à ceux de la révolution Internet. « Le vrai virage des professionnels du bâtiment, depuis deux ans, est amorcé, avec l'arrivée de la RE 2020. Il ne se négociera pas complètement sans l'aide de toutes les filières de fournisseurs situées en amont, qui doivent aussi intégrer les principes

**Réglementation environnementale 2020, faisant suite à la réglementation thermique 2012 (RT 2012) et réglementation thermique 2005 (RT 2005).*



[témoignage]

La profession viticole en pleine réinvention

Malgré les confinements successifs qui ont affecté la restauration, l'un des grands débouchés pour les vins du Beaujolais, les viticulteurs exploitants de la région ne s'en sont pas si mal sortis depuis 2020. « La baisse des volumes, due notamment aux mauvaises conditions météorologiques en 2020 et 2021, s'est trouvée compensée par une hausse des cours, de l'ordre de 30 à 50%. Nos vins sont appréciés et portés par la demande des particuliers, en France et à l'étranger. Cela a joué sur le bon écoulement de nos stocks, qui se situent à un niveau bas en 2022. Mais ce qui nous inquiète à présent sont les hausses et les pénuries de matériaux auxquels nous devons faire face », alerte Daniel Bulliat, président de l'Inter Beaujolais. « Le cours des bouteilles en verre subit une augmentation de 15%, et

encore, sans l'assurance d'être livré. Ma commande passée début mars n'est toujours pas arrivée. Tout augmente, le carton, les bouchons, les engrais, les piquets en aluminium plantés dans nos vignes qui ont pris 50% de hausse, soit un surcoût de 1500 euros à l'hectare... Et bien sûr le prix du transport, renchéri par les coûts de l'énergie ». Le seul espoir, souligne-t-il, consisterait, à partir de vendanges précoces dû au bon ensoleillement du printemps, à obtenir l'autorisation de faire partir les bouteilles plus tôt en recourant au transport par bateau. Mais la précocité du millésime ne parviendra pas à rattraper les 8 à 10 semaines nécessaires pour atteindre les rivages du Pays du soleil levant. « Comment arriverons-nous à expédier 3,2 millions de bouteilles commandées par le Japon ? À terme, il existe un vrai risque que la hausse des coûts de transport nous fasse perdre des parts de marché en Asie », analyse encore Daniel Bulliat. En local, et même en Europe, réaliser moins de tournées de livraison, et opter pour le transport par voie d'eau, constituent de vraies alternatives pour réduire le bilan carbone de la viticulture. « Nous devons changer nos habitudes, et je crois à cette prise de conscience générale. Notre maître mot à l'avenir sera l'adaptation », termine le président de l'inter profession.



[témoignage]

Le camping de la Grappe Fleurie opère sa montée en gamme

Marie Babault et Stéphane Pegaz ont repris en 2013 l'exploitation du Camping de la Grappe Fleurie, à Fleurie, auparavant gérée par la municipalité.

« Nous avons depuis développé le parc locatif et les services sur place. Un tiers des emplacements est maintenant dédié à l'hébergement en mobile-home ou en locations insolites, ce qui permet d'étendre la saison de Pâques à octobre. Nous proposons des animations, de la restauration, un service de petit-déjeuner, et bien sûr, des équipements comme la piscine, un salon de jeux, un sauna, des courts de tennis et un toboggan aquatique ». Des évolutions indispensables pour répondre aux nouvelles

attentes des touristes. « Depuis 2020, nous observons une fréquentation de la clientèle française de proximité qui découvre le plaisir de prendre le vert et de profiter de nos équipements, dans un rayon de 250 km autour de leur lieu de résidence. Avant la pandémie, elle n'existait tout simplement pas ! Pour les touristes français, nous avons créé de nouvelles prestations, comme la cave en ligne, qui leur permet de bénéficier de l'envoi de bouteilles de vins du Beaujolais pour garder un lien avec notre région », commente Marie Babault. « Pour l'avenir, nous restons très optimistes. Le planning de location pour l'été 2022 était réservé plus à l'avance, avec moins de disponibilité, que les années précédentes. Est-ce que les restrictions de pouvoir d'achat joueront sur les consommations annexes ? Pour l'instant, nous ne constatons pas du tout cet effet. Au contraire, les attentes en termes de confort deviennent plus fortes ». Le camping est traditionnellement plébiscité par la clientèle étrangère, qui représente toujours plus de 50% de la fréquentation. Une surprise supplémentaire réside dans l'affluence constante de la clientèle britannique, couplée à celle des Belges, Néerlandais et Allemands. « Nos clients viennent dans le Beaujolais pour retrouver la beauté de la campagne et des paysages, une certaine quiétude, et des valeurs terriennes. Des populations qui n'avaient jusqu'à présent jamais pratiqué le camping se convertissent, ce qui traduit ce besoin de retour à la nature, tout en exprimant des attentes de confort. Nous devons y répondre par une montée en gamme constante de nos prestations ».

...

de l'économie circulaire et de l'éco-conception dans leurs produits, explique le président du syndicat professionnel. Mais comme pour l'économie numérique, il nécessitera un cycle complet d'apprentissage, le temps que chaque acteur s'empare des enjeux et opère sa transformation sur un sujet d'une grande complexité ». Pour l'heure, le défi principal reste celui de la hausse des prix, ceux de l'énergie ayant augmenté de 50 à 100%, et le bois de 100%. « Le vrai défi de la construction bas carbone sera celui de la maîtrise des coûts », confirme-t-il.

DES INITIATIVES PIONNIÈRES

Pour contrer les hausses inéluctables des prix de l'énergie, des acteurs ont aussi pris les devants. C'est par exemple le cas de Loïc Auclair, à la tête avec sa compagne Christelle Gay d'une exploitation agricole de plus de 250 têtes de bétail et de cultures céréalières. Depuis 2011, il portait le projet d'une usine de méthanisation à Dracé. Après maints écueils – techniques, réglementaires, mais surtout juridiques – et de nombreux changements par rapport aux plans initiaux, le concept a pu aboutir. Il est devenu pleinement opérationnel

en novembre 2021. Le site traite à présent les effluents d'élevage (fumier, lisier, résidus céréalières...) de l'exploitation et de celles des fermes environnantes. Les agriculteurs à proximité bénéficient en retour d'une livraison de fertilisants agricoles bio et nobles, sans nuisances olfactives, obtenus à l'issue du processus de méthanisation. L'essentiel entre les deux étapes réside surtout dans la production de biogaz, grâce au raccordement du site au réseau de gaz, réalisé par GRDF. Elle dessert en énergie quelque 11 000 foyers au nord et au sud du département (Dracé, Lancié, Corcelles, Belleville...), et, depuis mi-avril 2022, en Saône-et-Loire.

UNE ÉNERGIE D'AVENIR, LE BIOGAZ

« L'activité a démarré le 4 novembre avec une production de 200 normo mètre cube (Nm³). Nous atteignons 400 Nm³ aujourd'hui, soit une valeur bien supérieure à celle attendue au départ », témoigne Loïc Auclair, à la tête à présent d'une vraie unité de méthanisation agricole qui a nécessité un investissement de 8 M€. La société Métha Val de Saône qui exploite le site comprend trois associés, l'agriculteur,



sa compagne et Laurent Ganci, spécialiste de projets de méthanisation agricole dans la région. De fait, l'usine de méthanisation s'impose aujourd'hui comme la seule « 100% agricole en injection gaz » dans le Rhône, et la plus importante en Rhône-Alpes. « Notre métier d'agriculteur change. En valorisant les déchets d'une exploitation, nous avons l'opportunité de devenir producteurs d'énergie, et de fournir nos propres engrais bio pour fertiliser les sols de toutes les activités agricoles. La méthanisation pourrait aussi permettre d'obtenir du gaz pour alimenter des véhicules. De nouvelles perspectives s'ouvrent aux agriculteurs pour leur permettre de vivre de leur travail, et c'est encore plus vrai à l'ère des aléas climatiques ». La pertinence du projet s'est encore trouvée renforcée depuis le conflit en Ukraine et la fin annoncée des approvisionnements en gaz russe. Le biogaz issu de la méthanisation, bien plus vertueux que le gaz d'origine fossile, ne rentre pour l'instant qu'à hauteur de 2% dans les réseaux de gaz français, quand il pourrait représenter bien davantage dans le mix énergétique. D'autres projets pionniers devraient suivre sur le territoire, portés par des dirigeants d'entreprise ou des collectivités, pour relever les défis de la transition énergétique et climatique.

LE TOURISME D'AFFAIRES REPREND DES COULEURS

Du côté des activités réceptives, touristiques et de l'événementiel, c'est enfin le soulagement. Les sites et châteaux du Beaujolais font de nouveau le plein avec le retour des mariages et des événements d'entreprises. C'est sans doute l'activité qui a connu la reprise la plus tardive, puisque, note l'UMIH, l'Union des métiers et des

industries de l'hôtellerie, « du 10 décembre 2021 au 31 janvier 2022, 100% d'annulations ont été enregistrées », du fait des nouvelles contraintes sanitaires prises face au variant Omicron. Une donnée confirmée par Emmanuel Schira, directeur de ParcExpo, le centre de congrès et d'exposition de Villefranche-sur-Saône, géré par la CCI du Beaujolais. « Les décisions des organisateurs se prennent toujours 4 à 6 mois avant un événement. Les annulations et reports actés fin novembre ont donc eu des effets jusqu'à avril 2022. Ce n'est que depuis le mois de mai que la phase opérationnelle reprend. Le rythme est à présent très dynamique, avec un bon taux d'occupation de l'infrastructure sur le second semestre 2022, et déjà maintenant sur 2023, voire 2024 ». ParcExpo accueille environ 40 à 50 événements par an, dont 55% sont extérieurs au Beaujolais. « Les organisateurs choisissent le Beaujolais pour sa situation centrale en France, son accessibilité, sa proximité avec la métropole lyonnaise, et toutes les commodités offertes : une surface d'exposition de 5000 m² modulable en centre de réception pour les dîners de gala, 850 places de parking gratuites, un accès de plain-pied, un parc hôtelier de qualité, et un ratio qualité prix des prestations bien placées en Rhône-Alpes. Près de 60% des salons accueillis sont des événements qui s'adressent à une clientèle BtoB, comme le salon Promo chaussures Rhône-Alpes, réunissant les fabricants et acheteurs de la profession ». Emmanuel Schira se réjouit de ce courant porteur dans le tourisme d'affaires, qui rejaillit sur l'ensemble du territoire : « un euro dépensé auprès du centre de congrès génère 5,5 euros en retombées économiques. Le centre contribue à faire connaître le Beaujolais, et occasionne à lui seul environ 5 M€ de recettes auprès des différents acteurs de l'économie locale ».

...

UNE FRÉQUENTATION TOURISTIQUE EN HAUSSE

Les prévisions des professionnels du tourisme sont, à l'image de la météo, au beau fixe pour la saison printemps-été et automne 2022. En post-confinement, et en période de canicule, les habitants des grandes villes à proximité sont en recherche d'espaces naturels et de régions à forte identité, comme en témoigne notamment Marie Babault, gérante du Camping de la Grappe Fleurie (voir encadré).

Les hausses de prix à la consommation et de l'énergie pesant sur le pouvoir d'achat des ménages seront-ils de nature à infléchir la tendance ? Pour l'instant, ce n'est pas ce qui est

observé. L'Insee, dans sa dernière note « Guerre et prix », publiée en juin 2022, nuance son analyse : « La baisse de pouvoir d'achat a contribué au net recul de la consommation des ménages au premier trimestre (...) Au second semestre, le contexte d'inflation très élevée et d'incertitude continuerait de peser sur les décisions d'achats des ménages et de favoriser l'épargne de précaution ».

L'institut national de statistique prévoit un rythme annuel d'inflation moyenne approchant 7% en septembre prochain, pour l'ensemble des ménages. « Certaines catégories d'entre eux peuvent être exposés à des niveaux d'inflation plus élevés, selon notamment le poids de l'énergie dans leur consommation ».

RISQUES SUR LES MARGES ET LES RÉSULTATS

Ce différentiel d'inflation subie, selon les caractéristiques des ménages et des entreprises, est bien source d'une grande inégalité face aux hausses de prix. « Comment calculer une inflation moyenne à 5,2%, quand tout augmente d'au moins 30% », s'étonne ainsi Fabrice Vacheron chez EBS Emballage. Margaux Court, dirigeante de La main dans le bol et fabricante de granola bio et céréales du petit déjeuner, a pour sa part subi une hausse de 150% de sa facture d'électricité, avec une multiplication par trois du tarif du kWh chez EDF. Heureusement, ses achats de céréales, et notamment de graines de tournesol venues de Bulgarie, font l'objet de contrats cadres annuels,



limitant les fluctuations de prix. Elle s'attend toutefois à une forte inflation au renouvellement de ses contrats. « Je n'emploie que des matières premières de qualité, et le prix à la base de nos produits est déjà élevé. Jusqu'à présent, j'ai limité la hausse de nos prix de vente à 4 à 5%. Mes ingrédients sont aussi issus à 80% des filières françaises, ce qui réduit l'impact de la hausse des cours mondiaux. Je serai peut-être contrainte de réviser les recettes, en montant à 100% de composants Made in France, pour mieux maîtriser les coûts ». La société employant 3 personnes, et présente chez 300 revendeurs en France, n'en connaît pas moins une croissance de 25% cette année, pour son exercice clôturé au 30 juin. Margaux Court relève là encore une mutation de son réseau de distribution : « une quinzaine de boutiques spécialisées dans la vente en vrac ont fermé. Ce modèle très affecté par la crise du Covid semble en grande difficulté. En revanche, les hôtels, notamment en station de montagne, représentent pour nous une dynamique incroyable. Nous allons nous adapter et nous diversifier sur ce nouveau positionnement hôtelier ».

LA VRAIE PÉNURIE, CELLE DES RESSOURCES HUMAINES !

Mais la vraie limitation de la croissance, selon les entrepreneurs, tient surtout aux difficultés de recrutement. « Nous aurions besoin de 3 à 4 personnes en plus en permanence, bien que dans le métier du bois, il soit rare de trouver une entreprise industrielle comme la nôtre, très lumineuse, avec une cuisine et des équipements pour les salariés et de nombreux avantages », constate Fabrice Vacheron. Même écho chez Everest Echafaudages, comme dans tant d'autres entreprises en France : « le frein à notre développement, c'est avant tout la pénurie de main d'œuvre ». ■



[témoignage]

Bulldu traque les dérives de consommation énergétique

La mission de Bulldu est de « révolutionner la gestion technique des bâtiments » et d'en finir avec le gaspillage énergétique. Pour cela, les deux fondateurs de la société créée en 2016, Kevin Brocard et Julien Desmaris, ont développé une solution de réduction des coûts d'exploitation des bâtiments, tertiaires et industriels, visant à simplifier la maintenance et à diminuer les consommations d'énergies. « Nous équipons les bâtiments de capteurs et les connectons à notre plateforme Cloud afin que nos algorithmes puissent surveiller l'évolution de grands paramètres 24h/24 : consommations d'énergies et d'eau, confort et qualité de l'air, ou bon fonctionnement d'équipements critiques comme la chaufferie, la ventilation, la climatisation... En cas de détection de la moindre anomalie, les utilisateurs sont avertis immédiatement et peuvent agir vite afin de ne pas en subir les conséquences », résume Kevin. Elles touchent en général 99% des bâtiments. Jusqu'à présent, l'eau comme l'énergie n'étaient pas des ressources assez chères pour être vraiment optimisées. Avec la hausse des coûts de l'énergie, certaines collectivités ou entreprises ont vu leurs factures multipliées par trois, et ce n'est pas terminé ! Il est donc urgent d'agir et de détecter toutes les sources d'économies possibles». Pour aller plus loin, la solution Bulldu permet d'automatiser certains réglages pour compenser des gestes ou habitudes énergivores : automatisation de l'éclairage, coupure des climatisations ou du chauffage le soir, etc. «Et ça marche ! Généralement, nos clients obtiennent, outre une simplification de la maintenance, un retour sur investissement en moins de trois ans », poursuit le dirigeant. Une cinquantaine d'organisations, dont quelques-unes comprenant plusieurs centaines de bâtiments, sont déjà connectées à la plateforme Bulldu. La société, qui compte 5 salariés et un apprenti, se prépare à une forte accélération en réponse à une demande soutenue dans les années à venir.

LA ROBE ROUGE, TABLE GOURMANDE, PÉTILLANTE ET SAVOUREUSE...

La Robe rouge associe Michel Guignier à la cave, sa fille Pernelle en salle et son fils Thomas en cuisine. Un trio qui officie ensemble avec talent, pour proposer une cuisine raffinée, originale, dans un écrin de vignes remarquable.



Thomas Guignier, le chef



Michel Guignier



Pernelle Guignier, en salle

Aucun des trois n'était destiné à travailler ensemble. Mais l'opportunité d'aménager l'ancien four à chaux les a réunis. Depuis le 21 juin 2019, date de l'ouverture du restaurant et de la cave La Robe rouge, la famille Guignier - le père, la fille et le fils - s'affaire à développer l'activité, chacun dans sa partie. Michel Guignier, issu de vigneron de génération en génération, travaille la vigne - certifiée bio depuis 15 ans - et gère la cave. Pernelle Guignier, diplômée en management de l'école hôtelière Vatel, est responsable de la salle de restaurant. Quant à Thomas Guignier, il est chef cuisinier. Ensemble, ils ont développé un concept d'établissement « où les clients doivent se sentir comme chez eux, présente Pernelle Guignier. Un lieu de bons vivants, avec le vin et la terre comme fil conducteur. » L'établissement ressemble à cette famille de vigneron, amoureuse des bonnes

**APRÈS LONDRES, PARIS, LA SUISSE,
UN APPRENTISSAGE ET DES EXPÉRIENCES
PROFESSIONNELLES AUPRÈS D'ADRESSES
PRESTIGIEUSES, THOMAS GUIGNIER
REVIENT CHEZ LUI.
ET ÇA LUI RÉUSSIT !**

choses et des bons produits, installée depuis toujours sur le territoire de Villié-Morgon. « Mon frère a cette sensibilité du produit, en particulier des légumes qu'il sublime. Mon père apporte sa connaissance inépuisable du vin. De mon côté, j'aime ajouter de l'élégance au service. Chaque client doit se sentir privilégié. » L'alliage, à eux trois, est inédit !



UNE LONGUE MATURATION

Pourtant, l'histoire aurait pu être bien différente. Il y a quelques années, chacun était investi dans ses activités professionnelles respectives. Si Michel Guignier envisageait d'ouvrir une cave de dégustation dans le four à chaux, en proposant également des formations, Thomas avait quitté l'univers de la cuisine pour s'intéresser au secteur de la conciergerie, quand Pernelle démarrait sa carrière chez le chef étoilé Christian Têtedoie, à Lyon. « Puis est née cette idée, d'abord d'un bar à vin. Et nous nous sommes finalement retrouvés autour de celle d'un restaurant ». Un projet qui a connu plusieurs phases, dont la plus importante est passée par l'apprentissage du travail en famille, et par les périodes du confinement. « Toutes les étapes que nous avons traversées nous ont permis d'atteindre cette sérénité actuelle. »

LA CRÉATIVITÉ DANS LES GÈNES

Côté cuisine, chaque saison apporte son lot de nouveautés et de mélange de saveurs, que Thomas Guignier se plaît à imaginer. De plus, en fonction de ses inspirations, le chef propose un nouveau menu chaque semaine. Mais le plat phare de la maison reste irrémédiablement les ris de veau. « Thomas l'accompagne de sommités de choux-fleurs, avec une émulsion de chocolat blanc. C'est son plat signature pour lequel beaucoup de nos convives reviennent », sourit Pernelle. Innovante, La Robe rouge met également à la carte un menu « végétal » soigné et travaillé. « Des clients font le choix de le découvrir sans pour autant être végétariens. » À cela s'ajoutent des vins rigoureusement sélectionnés par le vigneron de la famille. « Nous n'avons pas de règle.

Nous pouvons créer des accords mets et vins originaux qui bousculent les codes, comme par exemple un vin rouge sur du poisson », précise la jeune femme. Pernelle se consacre quant à elle en salle à mobiliser les équipes pour un service « parfait ». « Nous devons être attentifs à toujours comprendre qui nous avons en face de nous. » C'est d'ailleurs pour cette raison que le restaurant propose le plateau de fromages face au client. Un moment privilégié qui participe aussi à l'expérience de La Robe rouge.

Pleinement investie dans cette aventure gastronomique qu'elle a à cœur de faire grandir, la famille Guignier n'a pourtant pas attendu longtemps pour trouver un autre projet qui les rassemble : celui d'ouvrir un bistrot et un bar à cocktail dans un ancien cuvage du village. Là où Michel Guignier a démarré sa carrière. Tout un symbole, pour une aventure entrepreneuriale familiale devenue une belle histoire, à découvrir et savourer sans modération. ■



INFOS CLÉS

Restaurant, cave, boutique

. Ouverture :

Vendredi, samedi, dimanche, lundi, mardi,
au déjeuner et au dîner pour le restaurant.

Du vendredi au mardi, de 10h à 18, pour la cave

. Adresse :

Le Four à chaux à Villié-Morgon

. Contact :

laroberouge.mg@gmail.com - 07 66 38 04 89

MAÇONNERIE CONTET BÂTIT SUR DU SOLIDE

Valérien Landry a repris la Maçonnerie Contet, cinquante-sept ans après la création de l'entreprise à Morancé. La belle histoire d'entrepreneurs, fondée sur des valeurs et un héritage singuliers, se poursuit donc, avec une vision nouvelle et engagée.



La maçonnerie Contet est un nom qui résonne dans tout le Beaujolais. Fondée par Lucien et Andrée-France Contet en 1965, l'entreprise n'a jamais cessé de travailler dans « les règles de l'art ». Lorsque Valérien Landry l'a reprise en début d'année, c'est dans la continuité des valeurs et de la transmission de savoir-faire que le couple avait patiemment construit. Cela faisait déjà cinq ans que Valérien était entré dans l'entreprise. « Les Contet m'ont tout appris. Au départ, j'occupais le poste de métreur-conducteur de travaux en remplacement d'un congé maladie. Puis Madame Contet, qui était alors la cheffe d'entreprise, m'a gardé et m'a confié de nouvelles responsabilités », indique-t-il. Quasi-siment considéré comme leur petit-fils, et l'actuel dirigeant comptant désormais des « troisième grands-parents », Valérien Landry, à l'aube de ses 30 ans, a fini par réaliser une reprise presque « naturellement ». « L'entreprise est pérenne, et appréciée par nos compagnons. Elle devait poursuivre son activité, et Madame Contet m'a fait confiance. » Valérien Landry bénéficie d'un appui financier du dispositif Initiative Beaujolais dans son projet.

DES SAVOIR-FAIRE DE COMPAGNONS

Depuis toujours, l'entreprise est spécialisée dans la maçonnerie traditionnelle et maçonnerie pierre. Plus précisément, elle intervient sur des projets de rénovation, de construction de maison, bâtiment, clôture ou muret. Elle est sollicitée essentiellement par une clientèle de particuliers (70 %), le reste étant constitué par la commande publique. « Chaque chantier est unique et le contact humain est très important. Ce sont ces deux facteurs qui rendent notre travail passionnant », estime Valérien Landry. Lui-même redécouvre le métier après être longtemps intervenu dans une entreprise du bâtiment et les travaux de gros œuvre par le passé.

La société emploie 12 personnes, dont les « compagnons » pour réaliser les chantiers. « Nous faisons un travail de nos mains et nous transmettons un savoir-faire. Les appeler les compagnons fait donc sens à mes yeux. Nous sommes loin de couler du béton toute la journée », prévient-il. La maçonnerie Contet dispose notamment du certificat Qualibat RGE, attestant des connaissances et compétences techniques en efficacité énergétique pour les travaux de rénovation et de construction.

Aujourd'hui, si la Maçonnerie Contet fait face à des difficultés d'approvisionnement et de respect de planning de livraison de matières premières, le recrutement demeure le point le plus difficile à solutionner. « Nous devons faire face à une pénurie de candidats qualifiés. Pourtant, le bâtiment est l'un des rares secteurs où l'ascenseur social fonctionne. Malheureusement, l'image de nos métiers est encore trop dévalorisée par la société », regrette le dirigeant. Engagé et passionné, Valérien encourage tous ses apprentis à poursuivre leurs études. « Les connaissances techniques supplémentaires deviennent de plus en plus importantes ». Malgré ces obstacles conjoncturels, l'entreprise se porte bien. Tourné vers l'avenir, Valérien Landry entend développer le pôle couverture et charpente. Trois personnes supplémentaires seront recrutées pour y parvenir. ■



INFOS CLÉS

Travaux de maçonnerie

- . Savoir-faire : maçonnerie traditionnelle, gros œuvre, piscine, découpe béton et maçonnerie pierre
- . 10 salariés, 2 intérimaires à temps plein
- . Morancé

RENDEZ-VOUS LE JEUDI 20 OCTOBRE À PARCEXPO

LE SALON DE L'ENTREPRISE SE RÉINVENTE ET DEVIENT **CONNECT SOLUTIONS D'ENTREPRISES !**

Au cours de ces dernières années le Salon de l'Entreprise a permis de développer un lieu de rencontres économiques unique sur le territoire. 10 ans plus tard, il se réinvente pour répondre encore mieux aux attentes de ses exposants et visiteurs. Ainsi en 2022, il devient « Connect Solutions d'Entreprise » et accueillera jeudi 20 octobre plus de 120 exposants professionnels sur une seule journée à ParcExpo, mais aussi des ateliers « solutions d'entreprises » et des rendez-vous d'experts. La remise des Trophées Excellence clôturera cette journée de rencontres professionnelles. Le salon reçoit le soutien de la Caisse d'Épargne et de la Banque Populaire.

PROGRAMME

À partir de 10h, vous pourrez rencontrer des experts, avocats, experts-comptable, conseillers en numérique, ingénieur INPI, conseiller à l'international ou une consultante en ressources humaines dans « l'espace échanges » du salon. D'une durée de 30 minutes, ces rendez-vous vous apporteront les premières informations.

Les Ateliers « Solutions d'Entreprises »

- 9h Atelier numérique
- 10h Atelier sur la cybersécurité
- 11h Atelier animé par la Caisse d'Épargne
- 14h Atelier animé par la Banque Populaire
- 15h Atelier « le manager inspirant »
- 16h Table ronde « les entreprises du Beaujolais s'exportent » dans le cadre des rendez-vous de la Team France Export Auvergne-Rhône-Alpes
- 18h Remise des Trophées Excellence



**Pour être présent le jeudi 20 octobre,
pensez à réserver votre stand !**

- stand de 9 m²
- stand double de 18 m²

Infos et réservations :

Gabriel Khamassi

Portable 06 38 89 76 62

g.khamassi@beaujolais.cci.fr

Comment recevoir un Trophée Excellence ?

Ils sont décernés aux entreprises du Beaujolais qui ont reçu au cours des 12 derniers mois une récompense au plan international, national ou régional. A partir de 18 h, le 20 octobre, les lauréats seront dévoilés au cours d'une cérémonie retransmise en direct sur Facebook !

Vous avez reçu un prix récemment et vous souhaitez recevoir un Trophée excellence ?

Contactez la CCI :

Elisabeth Meyzen

e.meyzen@beaujolais.cci.fr



**Information et inscription
sur connect-parcexpo.fr**



Philippe GUERAND, Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes

Dans cette période marquée par la guerre russo-ukrainienne, l'arrêt de la production dans une Chine qui se reconfiner, la hausse des prix et les difficultés de recrutement, les CCI sont plus que jamais aux côtés des entreprises et des territoires.

En Auvergne-Rhône-Alpes, notre réseau représente une force de près de 2 000 personnes à l'écoute des entreprises : 500 élus et 1 400 collaborateurs répartis dans 13 CCI territoriales. Notre mission est de représenter, former et accompagner les 450 000 entreprises de la région. Etablissements publics, nos référents sont l'Etat et la Région qui nous missionnent pour déployer leurs dispositifs : plan de relance, plan de résilience, France 2030 etc... Nous formons le 1er réseau public économique de proximité, au service de toutes les entreprises.

Au sein de ce collectif, la CCI du Beaujolais (10 000 entreprises) a naturellement toute sa place. A la suite des dernières élections, une nouvelle équipe est aux manettes sous l'autorité du Président Denis Garnier qui porte une ambition de dimension à la fois locale et régionale sur un territoire industriel particulièrement dynamique. Il s'agit donc d'une opportunité correspondant parfaitement aux priorités exprimées par le Conseil Régional : relocalisation, circuits courts, préférence locale.

Le Beaujolais poursuit également l'internationalisation de son tissu d'entreprises en s'appuyant sur les actions et les produits de la Team France Export qui regroupe les acteurs publics et privés sous la houlette des quatre fondateurs : la Région et son Agence économique, Business France,

LE BEAUJOLAIS, UNE MARQUE PUISSANTE

ET UN TERRITOIRE D'AVENIR POUR LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

BPIFrance et les CCI. Nous pouvons collectivement nous féliciter d'avoir retrouvé le niveau d'activité de 2019. Et l'économie du Beaujolais peut aussi compter sur le port du Beaujolais, qui est l'un des premiers de la région et qui se développe sur de nouveaux marchés, notamment l'agroalimentaire.

Afin de soutenir l'ensemble de ces politiques, la CCI de région travaille dans trois directions :

- Le maintien d'un lien fort avec l'Etat (Préfecture, SGAR, DREETS, DRFIP, Douane, Rectorat...) et la Région, notamment par notre participation au G6 Relocalisation autour de Laurent Wauquiez et Stéphanie Pernod et aux côtés de l'Agence économique régionale, le MEDEF, la CPME et BPIFrance.
- La gestion des fonctions support du réseau dans l'objectif d'en accroître l'efficacité et d'en diminuer les coûts afin de dégager le maximum de ressources pour les missions opérationnelles des CCI Territoriales.
- L'animation et la rationalisation de certaines actions au niveau régional : Offre Régionale de Services SOLUCCIO, Team France Export, Centre Régional de Ressources Partagées pour la formation continue, actions spécifiques dans les domaines de la transition numérique ou de l'écologie etc.

Ainsi, c'est bien ensemble, en mettant nos forces en commun et en mutualisant nos ressources que nous parviendrons à offrir le meilleur service aux entreprises de notre territoire. ■

Philippe GUERAND

Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes.

ALAIN DI CRESCENZO PRÉSIDENT DE CCI FRANCE



Alain Di Crescenzo, 60 ans, est originaire de Marseille. Il se destinait à être professeur d'éducation physique quand un accident de moto, à 17 ans, le handicape pendant plusieurs mois. D'esprit scientifique, il intègre l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers (ENSAM) et suit un DEA de mathématiques appliquées à Ecole Nationale Supérieure des Techniques Avancées (ENSTA). Il a effectué la quasi-intégralité de sa carrière au sein du Groupe IGE+XAO qu'il a présidé pendant 24 ans. IGE+XAO, coté en bourse et présent dans

22 pays, est un éditeur de logiciels dédiés à la conception, la fabrication, la mise en service et la maintenance des systèmes électriques pour tout secteur d'activité. Depuis 2018, et suite à une OPA amicale sur IGE+XAO menée par Schneider Electric, il devient Senior Vice-Président du groupe. Alain Di Crescenzo est également président du Conseil d'Orientation et de Surveillance de la Caisse d'Epargne Midi-Pyrénées et membre du Conseil de surveillance du groupe BPCE. Il a été président de la CCI Toulouse – Haute-Garonne de 2011 à 2016, président de la CCI Occitanie et 1er vice-président de CCI France de 2017 à 2021. Il est président de CCI France depuis janvier 2022. Il est par ailleurs Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur et Officier dans l'Ordre des Palmes Académiques, Colonel de la réserve citoyenne de l'Armée de l'Air et membre du réseau ADER. ■

ARRIVÉE DE M. DE FRANCESCHI À LA DIRECTION DE LA CCI DU BEAUJOLAIS



Alexandre de Franceschi a rejoint en mai dernier la Chambre de Commerce et d'Industrie du Beaujolais en tant que directeur général délégué. À 48 ans, il est titulaire d'un DEA de Sciences de gestion (spécialité management industriel) de l'ENSAM Paris, d'un master spécialisé en finances à HEC Paris, d'un diplôme universitaire en analyse de données de l'Université Paris Descartes. Pourvu d'une licence de pilote professionnel d'avion, il a été successivement directeur de l'aéroport

de Chambéry-Aix-Les-Bains, consultant senior auprès de l'Institut du Transport Aérien, directeur administratif et financier d'un établissement public d'insertion de la Défense, directeur finances et logistique de l'Office national de l'Eau et des Milieux Aquatiques (devenu aujourd'hui l'Office français de la biodiversité), directeur des finances, de la comptabilité et du contrôle de gestion de la CMA de Paris. Ancien auditeur de l'Institut des Hautes Études de Défense Nationale (IHEDN), Alexandre de Franceschi est aussi officier, avec le grade de capitaine de la réserve opérationnelle de la Gendarmerie nationale depuis plus de 20 ans. Il est titulaire de la médaille des réservistes volontaires de défense et de sécurité intérieure, échelon or. Alexandre de Franceschi succède à Olivier Richard, qui exerce ses droits à la retraite. ■

LE RÉSEAU DES CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

Un réseau de 122 établissements publics de niveau national, régional et de proximité :

Le réseau des CCI

- 1 CCI nationale : CCI France
- 13 CCI de Région (métropole)
- 5 CCI de Région hors métropole (DROM)
- 81 CCI territoriales (hors DROM)
- 6 CCI départementales d'Ile-de-France
- 10 CCI locales
- 6 Chambres des COM et de Nouvelle-Calédonie

- 4 362 chefs d'entreprise élus (membres des CCI) dont 1 507 femmes.
- 17 000 collaborateurs
- 3,8 millions entreprises bénéficiaires et électrices

À l'étranger :

une communauté d'affaires constituée par 126 CCI françaises dans 95 pays



LA BEAUJO'LYON,

UNE EXPÉRIMENTATION DE LOGISTIQUE URBAINE BAS CARBONE POUR ACHEMINER AU CŒUR DE LYON LES PRODUITS DU BEAUJOLAIS.

- Le mercredi 18 mai matin, la péniche « Le Tourville » partie du port de Villefranche sur Saône est arrivée au cœur de Lyon avec à son bord des vins et des fromages du Beaujolais ainsi que des produits du BTP. Les premiers ont été déchargés au quai Arloing puis quai Fulchiron pour être acheminés par vélos ou camionnettes électriques jusqu'à leurs différents points de vente : commerces alimentaires, cavistes, bistros... Les produits du BTP du groupe Plattard ont été livrés par Le Tourville au Port Edouard Herriot pour servir ensuite au chantier de construction de l'hôtel logistique urbain.
- Née à l'initiative du Port du Beaujolais PK.41, géré par la CCI du Beaujolais, cette expérimentation a rassemblé de nombreux acteurs du Beaujolais et de la Métropole de Lyon ayant la volonté de s'engager ou qui agissent déjà pour limiter au maximum l'impact de leur logistique sur l'environnement et le cadre de vie des populations. La Chambre d'Agriculture, l'Inter Beaujolais et les Vins Descombes, pour les marchandises à transporter, les entreprises de transport Desigaud (fluvial), BFT Transport, Urby et BeCycle pour la chaîne logistique ont contribué au succès de cette opération.
- L'établissement public Voies Navigables de France, l'agence de développement Medlink Ports et le Crédit agricole Centre-Est ont également apporté leur soutien.

UNE RÉPONSE AUX ASPIRATIONS SOCIÉTALES

- Alors que les centres sont déjà saturés par le mode routier, le recours au transport fluvial permet de transporter les marchandises en grande quantité et sans encombre jusqu'au cœur de ville, avec une empreinte énergétique faible. Pour la livraison finale appelée « dernier kilomètre », il se combine très facilement avec des vélos ou véhicules légers électriques.
- Les produits du Beaujolais et les enjeux la logistique urbaine fluviale ont été au cœur d'une table ronde organisée à Lyon le dimanche 22 mai matin à l'occasion de la Fête des Mariniers (darse de la Confluence).

ET DEMAIN...

Un bilan de l'expérimentation sera fait avec l'ensemble des acteurs pour décider d'un renouvellement voire d'une pérennisation du service de logistique urbaine entre Villefranche-sur-Saône et Lyon.





DO YOU SPEAK ENGLISH ?

C'est pour répondre à cette question fréquente l'été de des propriétaires de gîtes, de chambres d'hôtes, des restaurateurs, des vignerons... tous adhérents de l'office de Tourisme Destination Beaujolais, ont suivi en février et avril derniers des ateliers pratiques en anglais du tourisme à la CCI du Beaujolais. L'objectif de cette sensibilisation de 6 heures était de les accompagner à mieux communiquer sur leur environnement professionnel dans la langue de Shakespeare et ainsi de contribuer à un accueil de qualité des touristes étrangers en Beaujolais. Ces ateliers pratiques sont animés par Camille Berchoux, formatrice en anglais, forte d'une expérience de plusieurs années dans l'anglais du tourisme en tant que propriétaire d'un domaine viticole dans le Beaujolais. Cette sensibilisation assurée par la CCI Beaujolais est proposée gratuitement par Destination Beaujolais aux adhérents de l'Office de Tourisme. « L'accueil en anglais est une priorité pour le développement du tourisme en général et de l'œnotourisme en particulier. Nous accompagnons nos partenaires labellisés Vignobles & Découvertes afin qu'ils aient toutes les cartes en main pour répondre aux attentes des visiteurs sur l'accueil mais aussi sur la digitalisation. Ces ateliers en anglais font partie du dispositif que l'on développe pour nos labellisés : accompagnement de la démarche qualité avec notamment les audits des caves, mise en réseau, valorisation et commercialisation d'activités œnotouristiques, édition d'un planning des caves, coordination du « Fascinant week-end » en octobre. » commente Nelly Noailly, directrice du développement de Destination Beaujolais.



**QUESTION À
ALEKSANDRA CHAUVRAT,
RESPONSABLE DU CENTRE
D'ETUDE DE LANGUES
À CCI FORMATION**

- Comment met-on en œuvre de tels ateliers ?

Un test de niveau initial est fait avec chaque participant et permet de composer des groupes homogènes, puis nous proposons un programme et des horaires adaptés. La formation peut se faire en distanciel, à la CCI voire même dans un domaine viticole comme ce fut le cas au Château de Corcelles.

- Il existe également une formation pour aller plus loin ?

Oui, nous proposons une formation de 30 heures qui permet d'acquérir la terminologie spécifique au métier de viticulteur, de l'hôtellerie et du tourisme pour pouvoir communiquer avec des interlocuteurs étrangers

- Quels sont les plus de votre formation ?

Nous proposons un parcours individualisé avec une alternance d'apports théoriques et de mises en situation, de jeux de rôle, et des horaires adaptés, le tout dans une ambiance conviviale, qui est la signature de notre territoire !

Contact :

Aleksandra Chauvrat
a.chauvrat@beaujolais.cci.fr

AGENDA FORMATION

BUREAUTIQUE – WEBMARKETING*

LE 14 SEPTEMBRE
Outlook débutant

LES 15 ET 16 SEPTEMBRE
Excel perfectionnement

LES 19 ET 20 SEPTEMBRE
Word débutant

LES 22 ET 23 SEPTEMBRE
Excel débutant

LE 27 SEPTEMBRE
PowerPoint débutant

LES 29 ET 30 SEPTEMBRE
Word - perfectionnement

MANAGEMENT

LES 12 ET 13 SEPTEMBRE
Exercer le rôle de tuteur
en entreprise*

LES 15, 22,
29 SEPTEMBRE
ET 6 OCTOBRE
Manager un projet

LES 4, 10, 11
ET 18 OCTOBRE
Manager son équipe
au quotidien*

LES 20 ET 21 OCTOBRE
Gérer les tensions
et les conflits

SÉCURITÉ

LE 19 SEPTEMBRE
Maintien et actualisation
des compétences SST -
Sauveteurs Secouristes
du Travail

LES 3 ET 4 OCTOBRE
SST - Sauveteurs
Secouristes du Travail

COMPTABILITÉ & GESTION

LES 6, 13, 14, 20
ET 21 OCTOBRE
Les fondamentaux
de la comptabilité

COMMUNICATION & EFFICACITÉ PROFESSIONNELLE

LES 26, 27 SEPTEMBRE
ET LES 6, 13 ET 20 OCTOBRE
Formation de formateur
en entreprise*

*Programme de formation
sur www.beaujolais-cci.com*

*éligible au CPF
Compte Personnel Formation



DÉPLOIEMENT DU FONDS TOURISME DURABLE DE FRANCE RELANCE

Il est déployé par l'Ademe pour soutenir financièrement des projets de transition écologique portés par des entreprises du tourisme, en milieu rural. Le réseau des CCI participe à son déploiement dans les territoires.

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Mis en place dans le cadre du plan France Relance, il vise à soutenir les entreprises du tourisme qui s'engagent dans des projets de transition écologique pour favoriser et développer un tourisme durable.

Doté d'une enveloppe de 50 millions d'euros sur deux ans (2021 et 2022), il est porté par l'Ademe et propose des aides financières pour soutenir principalement les restaurants (10 M€) et les hébergements touristiques (38 M€). Un volet spécifique est également prévu pour accompagner les porteurs de projets « slow tourisme ».

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

peuvent en bénéficier, quelle que soit leur forme juridique :

- Restaurants
- Hébergeurs touristiques

implantés dans des territoires ruraux (communes de moins de 20 000 habitants et bassins d'activité de moins de 200 000 habitants).

Plusieurs communes du Beaujolais sont éligibles. Consultez la liste, les codes NAF des activités ainsi que la liste détaillée des actions éligibles sur www.beaujolais.cci.fr

Contact :

Clémentine Corgier
c.corgier@beaujolais.cci.fr



EN QUOI CONSISTENT LES AIDES DU FONDS TOURISME DURABLE DE FRANCE RELANCE ?

Les aides comprennent :

- un diagnostic gratuit réalisé par un conseiller CCI donnant lieu à l'élaboration d'un plan d'actions personnalisé.
- Un financement d'une partie des coûts d'investissements liés à la transition écologique pour un tourisme durable.

QUELS INVESTISSEMENTS PEUVENT ÊTRE FINANCÉS ?

Les aides peuvent être mobilisées pour financer des actions dans tous les domaines de la transition écologique :

- Réduction et maîtrise des coûts fixes en matière d'énergie, d'eau, de déchets ou encore de gaspillage alimentaire ;
- Ancrage dans les territoires et participation à la chaîne de valeur locale à travers la mise en place de circuits courts de qualité ou de synergies pérennes avec les producteurs locaux et les acteurs du tourisme local.
- Valorisation de l'engagement écologique comme un avantage concurrentiel et un point de différenciation, via des projets de communication par exemple.

A ces aides spécifiques s'ajoutent les aides génériques de Tremplin.

UN « G6 DE LA RELOCALISATION » POUR FAIRE DE LA RÉGION L'ÉCOSYSTÈME LE PLUS ATTRACTIF D'EUROPE.

Stéphanie Pernod, première vice-présidente de la Région Auvergne-Rhône-Alpes déléguée à l'Economie, à la Relocalisation et à la Préférence régionale, a présenté en mai dernier, le « G6 de la relocalisation ». Ce groupe de travail, composé du président de la CCIR, du président du Medef régional, du président de la CPME régionale, du président du directoire de l'Agence Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises et du directeur régional de BPI France, permettra de faciliter les relocalisations en Auvergne-Rhône-Alpes, grande priorité de la Région pour ce nouveau mandat. Depuis l'adoption du Plan de relocalisation de la Région, plus de 100 projets sont en cours d'accompagnement et permettront déjà de créer 3 100 emplois. L'ambition de ce groupe est de faire de la région Auvergne-Rhône Alpes l'écosystème le plus attractif d'Europe en matière de relocalisation, en poursuivant plusieurs objectifs :

- Incarner et animer une dynamique régionale en faveur des entreprises qui relocalisent et celles qui le souhaiteraient
- Alimenter le collectif régional par des projets concrets, des préconisations d'action, des études et des analyses
- Promouvoir les projets de relocalisation existants et en faire émerger de nouveaux
- Mettre en oeuvre un suivi de la performance des actions menées

Le Plan de relocalisation stratégique adopté par la Région a permis de dédier 1,2 milliard d'euros sur 6 ans au soutien des projets de relocalisation. Son objectif est de ramener 30 000 emplois industriels en Auvergne-Rhône-Alpes. Déjà, plusieurs entreprises ont relocalisé leurs activités avec le soutien de la Région : Savoy International, Vicat, Dynastar, Chamatex, Aledia ou encore Europe Services.



CCI BEAUJOLAIS

SOLUCCIO

Les offres



LES CCI
D'Auvergne-Rhône-Alpes

Faciliter vos réussites, c'est notre métier !

NUMÉRIQUE



INTERNATIONAL



DÉVELOPPEMENT
COMMERCIAL



DÉVELOPPEMENT
DURABLE



COMPÉTENCE RH



COMPÉTITIVITÉ



ENTREPRENEURIAT



FINANCES



TERRITOIRES



CRISE > RÉAGIR



Plus facile avec ma CCI !

Nos solutions

pour les entreprises et les collectivités

Contact : cci@beaujolais.cci.fr

www.beaujolais-cci.com

LE SALON DE L'ENTREPRISE
DEVIENT

ennect
Solutions d'entreprises

JEUDI 20 OCTOBRE 2022
PARCEXPO - VILLEFRANCHE

trèsBeaujolais

un événement

Avec le soutien de

 CCI BEAUJOLAIS

 CAISSE
D'ÉPARGNE
Rhône Alpes

 BANQUE
POPULAIRE
AUVERGNE RHÔNE ALPES